



9 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CNR ET LA COMMUNE DE CHAMPAGNE PARTENAIRES POUR LA MISE EN VALEUR DES BERGES DU RHONE

Vendredi 9 juin Christian ORVOËN, directeur territorial de CNR, et Irénée MURE, 1^{er} adjoint au maire de Champagne, ont signé la convention de partenariat pour la réalisation de la deuxième phase du projet de valorisation et d'aménagement des berges du Rhône, projet initié en 2010, et soutenu par CNR.

Cette nouvelle phase a notamment permis la finalisation des aménagements paysagers et pédagogiques le long du ruisseau du Barral, du cheminement pédestre et cyclable. Le budget total de cette phase se monte à 246 650 €. CNR, dans le cadre de ses Missions d'Intérêt Général, y contribue à hauteur de 14%.

Un projet s'intégrant dans le programme d'aménagement et de développement durable de la commune

En 2010, la commune de Champagne a défini un projet structurant d'aménagement des berges du Rhône autour de l'amélioration du cadre de vie des habitants et de la sauvegarde du patrimoine communal. Une première phase de travaux, menés entre 2011 et 2012, a permis la mise en valeur et en lumière du bac à traile, l'aménagement de la première tranche d'un parcours piéton et cycliste, et de pontons accessibles aux personnes à mobilité réduite. **Il a été récompensé à l'issue de sa première phase par le « prix rhodalpin pour l'embellissement du patrimoine », en 2012**

Après des études de définition du projet, **la deuxième phase de travaux** s'est déroulée début 2017, et a permis la finalisation du projet. Elle a comporté :

- Le réaménagement paysager le long du ruisseau du Barral,
- Un chemin piéton et cycle le long du ruisseau, qui assure la liaison entre les berges du Rhône et les installations sportives communales,
- L'aménagement de 2 passerelles au-dessus du ruisseau,
- Un verger pédagogique (ruche, maison des insectes),
- La création d'une zone de détente,
- La création d'un nouveau terrain de sports,
- La réhabilitation des parkings.

Un projet soutenu par CNR depuis 2010, illustrant son engagement dans l'aménagement du territoire rhodanien

CNR mène ses trois missions historiques – production d'hydroélectricité, développement de la navigation irrigation et autres usages agricoles - avec une stratégie industrielle performante associée à la mise en œuvre d'un programme ambitieux de Missions d'Intérêt Général, au cœur de son modèle.

Dans ce cadre, CNR initie ou participe à des actions d'intérêt collectif pour :

- Accompagner le développement économique, l'innovation et l'emploi dans la vallée,
- Réunir les usagers, les riverains et l'ensemble des acteurs autour du bien commun que représente de Rhône.
- Transmettre aux générations futures un fleuve et un territoire valorisés

CONTACTS PRESSE

Commune de Champagne : Stéphanie BENOIT : 04 75 34 20 49 / mairie.champagne@inforoutes.ardeche.fr
CNR

Siège : Béatrice Ailloud – 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction Territoriale Rhône Isère : Valérie Trémélo : 04 74 78 38 30 / v.tremelo@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

cnr.tm.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En novembre 2010, CNR a signé un premier partenariat avec la commune, apportant un appui technique et sa connaissance du Rhône dans la définition du projet, et permettant la réalisation de sa première phase.

Au titre du volet « développement économique et touristique » de son 3^{ème} plan de Missions d'Intérêt Général, CNR renouvelle son engagement pour la réalisation de la deuxième et dernière phase du projet.

Le financement des travaux

Le budget global pour la réalisation de cette deuxième phase a été de 246 650 €.

Il a été financé à hauteur de :

- 28% par l'Etat
- 20 % par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- 20% par la Commune
- 14 % par CNR, au titre de son 3^e plan de Missions d'Intérêt Général 2014-2018
- 14% par la communauté de communes Porte de Drôme Ardèche
- 4% par le SDE – Syndicat Départemental d'Electrification

La réalisation de l'ensemble du projet représente un budget total de près de 570 000 euros.

A propos de CNR

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit plus de 14 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Agir pour le développement durable du territoire rhodanien fait partie intégrante du modèle de développement de CNR, basé sur la redistribution d'une partie de la valeur créée aux territoires dont est issue la production d'électricité.

Porteuses d'une vision d'aménagement à long terme, les Missions d'Intérêt Général développées depuis 2004 par CNR soutiennent l'ambition partagée avec les collectivités territoriales de faire du Rhône un puissant vecteur de développement économique. Plus de 550 actions ont déjà été menées pour plus de 300 millions d'euros investis dans des projets portant sur l'environnement, le tourisme, l'énergie verte, la culture ou encore la mise en valeur du patrimoine.

CONTACTS PRESSE

Commune de Champagne : Stéphanie BENOIT : 04 75 34 20 49 / mairie.champagne@inforoutes.ardeche.fr

CNR

Siège : Béatrice Ailloud – 04 72 00 67 21 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Direction Territoriale Rhône Isère : Valérie Trémélo : 04 74 78 38 30 / v.tremelo@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel